



## Demande d'acquisition des données selon l'art. 27, al. 9, OSIAgr<sup>1</sup>

Le demandeur requiert l'acquisition de données à partir du Système d'information sur la politique agricole de l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG). L'aperçu actuel des données / jeux de données, ainsi que les processus contractuels et indications sur l'acquisition de données, se trouvent à la page suivante: « Mon partage de données agricoles ».

### Indications relatives à la demande

Nom du demandeur / unité organisationnelle / entreprise

Adresse du demandeur

Adresse de facturation

Contact auprès du demandeur pour les questions de l'OFAG, y compris l'indication de l'e-mail et du téléphone

Contact auprès du demandeur pour les questions de l'exploitant sur la présente demande. Aucun support technique n'est effectué par le helpdesk Agate, les cantons, l'administration fédérale.

**Titre pour la demande de données**, tel qu'il doit être communiqué aux exploitants

De :
FR :
IT :

**Description de la demande de données**

Est communiquée aux exploitants dans l'application de libération.

DE :
FR :
IT :

<sup>1</sup> Ordonnance sur les systèmes d'information dans le domaine de l'agriculture (RS 919.117.71)

### Description de l'utilisation des données / l'objectif visé

Est communiquée aux exploitants dans l'application de libération.

DE :
FR :
IT :

### Jeux de données demandés

Veuillez sélectionner tous les jeux de données.

#### SIPA

Données d'exploitation (actualisées toutes les semaines)

<input type="checkbox"/> R01 Personne	<input type="checkbox"/> R03 Relations de l'exploitation
<input type="checkbox"/> R02 Exploitation	

Données structurelles (mises à jour chaque année à partir de la mi-mars avec les données de l'année précédente)

<input type="checkbox"/> S01 Animaux de rente dans l'exploitation	<input type="checkbox"/> S05 Surfaces viticoles en pente
<input type="checkbox"/> S02 Animaux de rente en estivage	<input type="checkbox"/> S06 Surfaces de promotion de la biodiversité
<input type="checkbox"/> S03 Surfaces de cultures principales	<input type="checkbox"/> S07 Surfaces de mise en réseau
<input type="checkbox"/> S04 Surfaces en pente	

Données d'inscription (mises à jour tous les ans à partir du début de l'année pour l'année en cours)

<input type="checkbox"/> A01 Données d'inscription pour les types de paiements directs, les PER et les organes de contrôle
--

#### HODUFLU :

Livraisons (mises à jour quotidiennement)

<input type="checkbox"/> H01 Livraisons confirmées par ferme depuis le 01.01. de l'année précédente
---

Protection / sécurité des données. Comment la protection des données reçues est-elle garantie ?

--

Nombre de consentements d'exploitants attendus

--

### **Indications juridiques :**

1. Cette demande d'acquisition de données est examinée par l'OFAG et constitue la base du contrat entre l'OFAG et le demandeur concernant l'acquisition et l'utilisation des données.
2. Seul un contrat valable permet l'acquisition de données auprès de l'OFAG.
3. L'OFAG ne met à disposition que les données pour la transmission desquelles les exploitants ont donné leur consentement. Les exploitants peuvent modifier ou révoquer leur consentement au transfert de données à l'aide d'une application de libération sur le portail agate.ch, à tout moment et pour chaque demande de données d'un destinataire.
4. Le demandeur s'engage à utiliser les données fournies exclusivement dans le but indiqué aux exploitants qui ont donné leur accord et à l'OFAG.
5. Le demandeur s'engage de son côté à ne transmettre les données qu'avec le consentement de l'exploitant et à respecter la législation sur la protection des données.

### **Actualité des données**

L'actualité des données dépend du système. Vous trouverez des indications [ici](#) sur l'actualité des jeux de données.

### **Émoluments**

Le montant forfaitaire unique de 1 900.00 CHF sera facturé pour le traitement de la première demande d'acquisition de données ; le montant de 700.00 CHF pour chaque demande ultérieure. Le montant est dû après la soumission de la demande.

Les coûts d'exploitation pour la préparation des données demandées sont facturés chaque année au demandeur. Le montant des coûts dépend du nombre d'exploitants ayant donné leur accord et représente CHF 600.00 jusqu'à 1 000 consentements, CHF 2 050.00 jusqu'à 15 000 consentements et CHF 3 200.00 s'il y a plus de 15 000 consentements.

Les coûts d'exploitation pour la mise à disposition des données sont de CHF 500.00 la première année et CHF 200.00 les années suivantes.

[Aperçu des émoluments](#) pour le traitement de la demande et des coûts annuels pour l'acquisition des données.

### **Procédure**

Le demandeur envoie le présent formulaire, dûment complété et confirmé, à [maf@blw.admin.ch](mailto:maf@blw.admin.ch). Dès que la demande a été reçue par l'OFAG et qu'elle est prête à être examinée, le demandeur reçoit une facture pour le traitement de la demande. Après le paiement de l'émolument, l'OFAG établit un contrat pour l'acquisition des données que le demandeur reçoit pour signature. Dès la remise du contrat signé par l'OFAG, la demande de consentement apparaît pour l'exploitant dans l'application de libération sur agate.ch. À partir de cette date, l'exploitant peut donner son accord à la transmission des données dans l'application de libération et le demandeur peut obtenir ces données.

Veuillez confirmer

Le demandeur prend connaissance des dispositions susmentionnées relatives à l'acquisition des données, au transfert des données et aux émoluments et demande l'accès aux jeux de données sélectionnés dans la demande.

Envoyer à [maf@blw.admin.ch](mailto:maf@blw.admin.ch)